



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mercredi 25 mai 2016

DECISIONS

Rory GRICE (F.C.GRENOBLE RUGBY) : A la suite du rapport des officiels de matchs lors de la rencontre F.C. Grenoble Rugby / Union Bordeaux-Bègles du 6 mai 2016, comptant pour la 23^{ème} journée de TOP 14, Monsieur Rory GRICE est suspendu **9 semaines** pour « *Action contre un officiel de match* ».

Cette suspension prend effet à compter de ce jour. La date de requalification sera fixée ultérieurement, en tenant compte de la période de neutralisation de l'intersaison 2016.

Bismarck DU PLESSIS (MONTPELLIER HERAULT RUGBY) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres A.S.M. Clermont Auvergne / Montpellier Hérault Rugby du 30 janvier 2016, comptant pour la 14^{ème} journée de TOP 14 ; Montpellier Hérault Rugby / Section Paloise Béarn Pyrénées du 20 février 2016, comptant pour la 15^{ème} journée de TOP 14 ; Montpellier Hérault Rugby / Union Bordeaux-Bègles du 21 mai 2016, comptant pour la 24^{ème} journée de TOP 14, Bismarck DUPLESSIS est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Bismarck DUPLESSIS sera suspendu pour la prochaine rencontre de TOP 14 disputée par le Montpellier Hérault Rugby.

Aurélien BECO (COLOMIERS RUGBY) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres, Stade Aurillacois Cantal-Auvergne / U.S. Colomiers Rugby Pro du 28 août 2015, comptant pour la 2^{ème} journée de PRO D2 ; U.S. Colomiers Rugby Pro / Tarbes Pyrénées Rugby du 8 janvier 2016, comptant pour la 14^{ème} journée de Pro D2 ; U.S. Carcassonne / U.S. Colomiers Rugby PRO du 22 mai 2016, comptant pour la 30^{ème} journée de PRO D2, Aurélien BECO est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Aurélien BECO sera suspendu pour le premier match de la saison 2016/2017.

../..

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr





LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Romain BRISON (A.S. BEZIERS HERAULT) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres U.S. Dax Rugby Landes / A.S. Béziers Hérault du 15 janvier 2016, comptant pour la 15^{ème} journée de PRO D2 ; A.S. Béziers Hérault / U.S. Colomiers Rugby Pro du 11 mars 2016, comptant pour la 22^{ème} journée de PRO D2 ; Union Sportive Montalbanaise / A.S. Béziers Hérault du 22 mai 2016, comptant pour la 30^{ème} journée de PRO D2, Romain BRISON est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Romain BRISON sera suspendu pour le premier match de la saison 2016/2017.

Vincent CALAS (SPORTING CLUB ALBIGEOIS) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres Union Sportive Montalbanaise / Sporting Club Albigeois du 13 novembre 2015, comptant pour la 9^{ème} journée de PRO D2 ; Aviron Bayonnais Rugby Pro / Sporting Club Albigeois du 6 mai 2016, comptant pour la 28^{ème} journée de PRO D2 ; LOU Rugby / Sporting Club Albigeois du 22 mai 2016, comptant pour la 30^{ème} journée de PRO D2, Vincent CALAS est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Vincent CALAS sera suspendu pour le premier match de la saison 2016/2017.

A la suite des manquements constatés pour non-respect de l'article 58 des Règlements Généraux, la Commission de discipline et des règlements a décidé qu'il n'y avait pas lieu à sanction à l'encontre de l'ensemble des clubs convoqués :

- le C.A. Brive Corrèze Limousin,
- le F.C. Grenoble Rugby,
- Montpellier Hérault Rugby,
- le Racing 92,
- le LOU Rugby,
- le R.C. Narbonne Méditerranée.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr

